Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260603-110_2026-DE

2026-110

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
40	0

Date de la convocation
27 mai 2026

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 12 juin 2026

et publication le 12 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 juin à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle de la culture et des Loisirs de Trébrivan, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Pascal Le Gall – Christel. Guillerm – Raoul Riou – Alexandre Petit – Philippe Le Joncour – Geneviève Pinto – Raymond Barré – Rollande Le Borgne – Valérie Glou – Catherine Boudiaf – Georges Galardon - Fabrice Even – Marie-Hélène Bernard – Bernard Trubuilt – Gilles Le Gall – Julie Cloarec – Valérie Le Bonniec – Pascal Olivier – Magalie Corgniec – Eléonore Kogler – Clément Sauzay – Guillaume Robic – Jacques Troël – Michel Ollivier – Guy Bouchez – Véronique Loriot Le Guillou – Stéphanie Verger – Hélène Latimier – Jérôme Lejart – Jean-Pierre Mougeot – Hermine Le Garlantezec – Stéphanie Dousselin – Annie Lucas – Jérémy Quéméner – Philippe Picou – Dorig Le Cras – Pierre-Yves Daniel – Evelyne Minier – Christophe De Quelen

Madame Antonia Sérandour excusée est remplacée par son suppléant Monsieur Philippe Picou
Monsieur Damien Loseille excusé est remplacé par son suppléant Monsieur Dorig Le Cras

Secrétaire de séance : Fabrice Even

Délibération 110.2026 Office de tourisme Fixation des tarifs de vente des produits et prestations déjà acquis et conçus par l'office de tourisme

Dans le cadre de son activité, et conformément à son nouveau statut de régie SPIC, l'office de tourisme du Kreiz Breizh dispose d'un espace boutique dans lequel il commercialise des produits souvenirs valorisant le territoire communautaire. Il propose également de la billetterie. Ces ventes peuvent se faire au guichet de l'office de tourisme de Rostrenen, du site de la maison éclusière de Bon Repos (point information ouvert en saison) mais également en ligne, à partir du site internet de l'office.
L'office de tourisme avait acquis un stock de différents produits, quand il était encore associatif. Ces produits ont donc été transférés au nouvel office de tourisme, aujourd'hui sous statut de régie SPIC.
La présente délibération a pour objet d'adopter les tarifs des différentes activités et produits, qui ont déjà été acquis ou conçus par l'office de tourisme du Kreiz Breizh. Ces tarifs de vente seront applicables à partir du 4 juin 2026.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- ***D'adopter les tarifs des produits et prestations commercialisés à compter du 4 juin 2026, tels que présentés ci-dessus,***

Catégorie	Libellé produits	Prix de vente € TTC
Jeux	Jeu sacré Charlemagne	12.00 €
	Jeu dans le pétrin	12.00 €
	Jeu Circino	25.00 €
Cartes postales	Gorges de Toul Goulic	1,00 €

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260603-110_2026-DE

	Chapelle de la Pitié	1,00 €
	Vallée du Doré	1,00 €
	Canal Nantes à Brest, Mellionnec	1,00 €
	Eglise de Kergrist-Moëlou	1,00 €
	Libellules	1,00 €
	Gorges du Corong	1,00 €
	Lac de Kerne Uhel	1,00 €
	Pavillon de chasse, Gouarec	1,00 €
	Manoir de Campostal	1,00 €
	Jardins de Kervézennec	1,00 €
	Château du Pélem	1,00 €
	Tregnanton	1,00 €
	Saint-Nicolas du Pélem (3 modèles)	1,00 €
Ouvrages	Voies vertes de Bretagne	9.00€
	Côtes d'Armor – Entre Terre et Mer	9.00€
	Carte IGN Rostrenen	13.90€
	Express Map Bretagne	9,00
Objets	Nécessaire rustine	6.80€
	Chambre à air	7.50€
	Démonte pneu	4.80€
	Poncho	3.00€
	Panier rond naturel 25 cm	3,40 €
	Corbeille en bouleau S	2,40 €
	Panier ovale feuille	3,60 €
Billetterie OTKB	Les visites de Sam' adulte et plus de 7 ans	5.00€
	Les visites de Sam enfant moins de 7 ans	0
	Le sac'h Néo location 1 journée	12.00€

- ***De donner tout pouvoir à Madame la Présidente, ou à son représentant, pour effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.***

Monsieur Fabrice Even

Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel

Présidente de la CCKB

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.